

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE –THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 30 AVRIL 2009 – 19 h 00
à la salle des fêtes de Bure (Tressange)

La séance est ouverte à 19 heures 20.

Après avoir entendu quelques communications du Président,

Le Conseil de Communauté :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 19 mars 2009,
- **ACCORDE** à l'association ALEXIS une subvention de 25 920 € dans le cadre du programme 2009 de soutien à la création-transmission de très petites entreprises,
- **ACCORDE** à l'association ENTREPRENDRE EN LORRAINE NORD une subvention de 20 000 € pour l'organisation 2009 du salon à l'envers de Lorraine,
- **DÉCIDE** le renouvellement de l'adhésion de la Communauté d'Agglomération au Pôle de Compétitivité MATERIALIA et le paiement de la cotisation 2009 d'un montant de 13 595 €,
- **AGRÉE** la candidature de la SARL EGIB en vue de la cession d'un terrain nécessaire à son implantation sur la zone artisanale de la ZAC Metzange-Buchel,
- **ACCORDE** les garanties d'emprunt pour trois opérations d'habitat social à Thionville et Terville et pour la construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) à Basse-Ham,
- **ATTRIBUE** une subvention de 13 864 € à l'association APOLO J pour l'année 2009,
- **ATTRIBUE** pour la saison 2008-2009 les subventions suivantes aux clubs sportifs de haut niveau :
 - o 25 000 € au TFOC Volley ball féminin,
 - o 25 000 € au Yutz Handball Féminin,
 - o 15 000 € au Thionville Moselle Handball Club,
 - o 15 000 € au S.C. Thionville Natation WaterPolo,
- **DECIDE** la poursuite des opérations de préparation du nouveau contrat pluriannuel d'assainissement et **SOLLICITE** les subventions correspondantes,
- **APPROUVE** la réalisation des travaux de mise en accessibilité des zones d'activité pour les personnes à mobilité réduite sur la base d'un coût prévisionnel de 95 000 € HT,
- **SE PRONONCE** favorablement (53 voix pour, 24 voix contre) sur l'extension des compétences optionnelles de la Communauté d'Agglomération à l'environnement,
- **PROCÈDE** à la désignation de M. Philippe SLENDZAK, Vice-Président délégué aux finances, en qualité de nouveau délégué du SMITU Thionville-Fensch, en remplacement de M. Henri MULLER,
- **MODIFIE** la délibération du 10 avril 2008 relative à la délégation du Conseil de Communauté au Président,
- **ADOpte** le nouveau tableau des effectifs.

La séance est levée à 21 heures 55.